**Clause type – Facturation électronique**

**À insérer dans votre CSC sous le titre relatif aux modalités de facturation :**

**Mentions minimales obligatoires sur la facture**

* Date de la facture ;
* Période de facturation ;
* Référence chiffrée de la facture ;
* Détail des différents postes de la facture ;
* Montant(s) total(aux) de la facture ;
* Régime TVA applicable ;
* Répartition par taux de TVA ;
* Déductions ou frais supplémentaires éventuels ;
* Numéro de compte bancaire du bénéficiaire du paiement ;
* Coordonnées de l’adjudicataire - nom, adresse postale, mail, n° BCE/TVA ;
* Coordonnées du représentant fiscal de l’adjudicataire, le cas échéant ;
* Numéro BCE/TVA du SPW 0316.381.138 ;
* Numéro d’engagement budgétaire XX ;
* Numéro d’engagement juridique XX (primordial pour permettre un traitement rapide et efficace de votre facture) ;
* Référence du bon de commande, le cas échéant XX ;
* Numéro de marché XX ;
* Adresse de facturation - Centre du scanning du SPW Finances Avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Jambes
* Adresse de livraison - SPW XX, Département XX, Direction XX ;
* Gestionnaire de dossier - nom XX, téléphone XX, mail XX
* Correspondant comptable - nom XX, téléphone XX, mail XX (primordial pour permettre un traitement rapide et efficace de votre facture) ;
* Si facturation électronique, les identifiants de processus et de facture.

En l’absence de l’une de ces mentions, la facture n’est pas régulièrement établie, elle ne pourra être traitée et sera renvoyée à son émetteur.

**Pièces jointes à la facture**

* Etat détaillé des prestations par poste, le cas échéant ;
* Bon de commande, le cas échéant ;
* RIB (relevé d’identité bancaire) de l’adjudicataire (Uniquement pour la 1ère facture si toutefois le compte bancaire sur lequel il est demandé de verser le montant de la facture est inchangé).

**Comment soumettre la facture ?**

* **Marchés dont la valeur estimée est supérieure ou égale au seuil[[1]](#footnote-1) fixé pour la publicité européenne ;**
* **Marchés dont la valeur estimée est inférieure au seuil fixé pour la publicité européenne mais supérieure ou égale à 30.000 euros HTVA :**

|  |  |
| --- | --- |
| Voie électronique[[2]](#footnote-2) | * Soit, l’adjudicataire encode ses factures dans son outil comptable préalablement connecté au réseau PEPPOL via un point d’accès ; Les identifiants Peppol du SPW sont les suivants : Scheme ID : 0208. Peppol ID : 0316381138. * Soit, l’adjudicataire utilise le portail gratuit d’encodage du site Mercurius :   <https://digital.belgium.be/e-invoicing/>  Si vous n’avez pas encore accès à Mercurius, vous pouvez vous enregistrer via ce [lien](https://digital.belgium.be/iaf/hil/iaf-hil-app-bosa-mercurius-register/?lng=fr).  **Attention,** l’envoi par e-mail d’une facture sous format PDF ou Word n’est pas considéré comme une facture électronique et n’est dès lors plus accepté.  L’envoi d’une facture sur support papier n’est plus accepté. |

* **Marchés dont la valeur estimée est inférieure à 30.000 euros :**

La facturation électronique est la solution à privilégier mais l’envoi papier reste possible.

|  |  |
| --- | --- |
| Voie électronique | * Soit, l’adjudicataire encode ses factures dans son outil comptable préalablement connecté au réseau PEPPOL via un point d’accès ; Les identifiants Peppol du SPW sont les suivants : Scheme ID : 0208. Peppol ID : 0316381138. * Soit, l’adjudicataire utilise le portail gratuit d’encodage du site Mercurius :   <https://digital.belgium.be/e-invoicing/>  Si vous n’avez pas encore accès à Mercurius, vous pouvez vous enregistrer via ce [lien](https://digital.belgium.be/iaf/hil/iaf-hil-app-bosa-mercurius-register/?lng=fr).  **Attention,** l’envoi par e-mail d’une facture sous format PDF ou Word n’est pas considéré comme une facture électronique et n’est dès lors plus accepté. |
| Voie postale | Envoi des factures originales et pièces sur support papier à l’adresse postale : Centre du scanning du SPW Finances, Avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Jambes.  **Attention,** évitez les mentions manuscrites sur la facture qui empêchent la reconnaissance optique des données y mentionnées. |

Quid des rappels ? Tous les documents de rappels doivent être envoyés au centre de scanning du SPW Finances.

Le canal digital est à privilégier via l’adresse mail [controle.depenses.finances@spw.wallonie.be](mailto:controle.depenses.finances@spw.wallonie.be).

Les documents de rappels doivent, à minima, reprendre les données suivantes :

1. Référence de la facture
2. Date de la facture
3. Montant de la facture
4. **Référence de la commande**

Afin d’accélérer le traitement, vous pouvez joindre un fichier Excel distinguant clairement les données des factures échues (notamment référence des pièces et montants).

Les rappels peuvent également être transmis à l’adresse postale Avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Jambes ou par mail à l’adresse susmentionnée.

Le service est disponible par téléphone au 081/77 23 33 (uniquement le lundi et le mercredi de 9h à 12h).

Toutefois, l’administration fonctionnelle reste le contact privilégié dans le cadre des relations contractuelles prévues dans le présent marché.

1. Seuil européen Publicité :

   Travaux : 5.382.000 € HTVA

   Fournitures : 215.000 € HTVA

   Services : 215.000 HTVA [↑](#footnote-ref-1)
2. . **GUIDE** à l’attention des fournisseurs de la Région wallonne : connectez-vous en tant qu’entreprise sur le site [Facture : Nouveautés 2022 - Le financement de la Wallonie](https://finances.wallonie.be/accueil-entreprises/espace-fournisseurs/facture--nouveautes-2022.html) et rendez-vous dans l’espace fournisseurs. **QUESTION** : Paramétrer votre logiciel comptable ? Accéder au portail Mercurius ? Introduire ses factures dans Mercurius ? Quelles données renseigner sur ses factures ? N’hésitez pas à nous contacter par mail : [facturationelectronique@spw.wallonie.be](mailto:facturationelectronique@spw.wallonie.be) [↑](#footnote-ref-2)